

MISSION PERMANENTE
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
ET DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
EN SUISSE



البعثة الدائمة
لدى مكتب الأمم المتحدة
والمنظمات الدولية بسويسرا

**13^{ème} session du Groupe de travail sur l'Examen
périodique universel**

21 mai - 4 juin 2012

Examen de la République d'Afrique du Sud

Genève, 31 mai 2012

Madame la Présidente,

Nous souhaitons une chaleureuse bienvenue à S.E.M Andries Nel, Vice-Ministre de la Justice et de la Constitution, et à la délégation qui l'accompagne. Nous le remercions pour la présentation du 2^{ème} rapport de l'Afrique du Sud au titre de l'EPU.

L'Algérie et l'Afrique du Sud partagent une vision commune de l'avenir axée sur la concrétisation des aspirations des deux peuples mais également de l'ensemble des peuples du continent africain pour s'inscrire dans le développement et la modernité.

Les efforts continus pour promouvoir et protéger, sans discrimination, les droits de l'homme de tous les Sud-africains sont la voie idoine choisie par le Gouvernement sud africain pour aboutir à la réalisation progressive de ces droits, au développement, à la guérison et à l'édification de la Nation et à la cohésion sociale.

Nous nous félicitons des efforts fournis à travers le Cadre stratégique 2009-2014 pour la réalisation des OMD. Nous saluons les résultats significatifs enregistrés en termes d'éradication de la pauvreté, de la réalisation de l'éducation primaire pour tous et de l'endiguement du VIH/Sida.

La distinguée délégation pourrait-elle préciser plus avant les contours du projet de politique sur la sécurité alimentaire mentionné dans le rapport ?

Enfin, ma délégation souhaite **recommander au Gouvernement sud africain de consolider ses stratégies et programmes afin de réduire le phénomène de mortalité maternelle et infantile.**

Nous souhaitons enfin plein succès au Gouvernement dans la prise en charge des défis identifiés dans le rapport et l'assurons de la poursuite de la coopération de l'Algérie pour la promotion et la défense dans les fora onusiens des valeurs et principes communs de l'Union africaine en matière de droits de l'homme.

Je vous remercie.